# Communauté de communes Argonne-Meuse

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12/04/2017

Nombre de conseillers en exercice :	56
Quorum sur effectif complet:	29
Nombre de conseillers présents :	39
Nombre de pouvoirs :	10
Nombre d'absents :	07

L'an deux mille dix-sept, le 12 avril à 18h45, les membres du conseil communautaire Argonne-Meuse se sont réunis au siège social de la codecom sur convocation qui leur a été adressée le 07 Avril 2017 par Sébastien Jadoul, le Président de l'EPCI, conformément aux articles L.5211-1 et L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## Ordre du Jour complet:

CHRONO	INTITULE	SEANCE DU
		12/04/2017
	PV conseil précédent	
	Secrétaire de séance	
	Calendrier des réunions des prochaines commissions thématiques	
	Commission budget-finances	
2017-055	Vote du budget principal CCAM	Х
2017-056	Vote du budget annexe OM CCAM	Х
2017-057	Vote annexe BI CCAM	Х
2017-058	Vote budget annexe ZA CCAM	Х
2017-059	Vote du budget annexe SPANC CCAM	Х
2017-054	Fiscalité vote des taux	Х
2017-060	Non-valeur-créances éteintes	Х
	Création régie avances	
2017-061	Création des instances du personnel comité technique-comité hygiène sécurité conditions de travail	Х
	Commission scolaire	
	Commission développement local-Economie	
2017-062	Convention d'objectifs 2017-2019 OTSI	Х
2017-063	Plan de financement bâtiment professionnel	Х
2017-064	Validation contrat de ruralité – Pays de Verdun	Х
2017-065	Subvention façade dispositif ex CCMV	Х
2017-066	Adhésion à différentes structures (carrefour des citoyens, VDBI, Meuse initiative, ACCM)	Х
	Commission voirie	
2017-067	Refacturation sacs de sel commandes 2016 et 2017	Х
2017-068	Plan de financement requalification chemin de la Vaux Raguy (DETR-FSIL)	Х
2017-069	Lancement étude redevance incitative (consultation – plan de financement DETR 2017 – ADEME)	Х
2017-070	Signature contrat pour l'action et la performance ADELPHE année 2017	Х
2017-071	Signature avenant ECOFOLIO	Х
2017-072	Signature convention OCAD3E	Х
	Commission cohésion sociale	
2017-073	Versement subventions aux associations	Х
2017-053	Validation projet d'établissement et règlement de fonctionnement des micro-crèches	Bureau
2017-074	Véhicule cohésion sociale plan de financement FSIL	Х
2017-075	Cyberbase équipement info plan de financement FSIL	Х
2017-076	Prise en charge informatisation bibliothèque de Varennes (convention tripartie CD 55/CCAM/Bib)	Х
	Point sur les pouvoirs de police	
	Point sur la compétence urbanisme	

# Table des matières

DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE	3
SECRETAIRE DE SEANCE	3
CALENDRIER DES REUNIONS PROCHAINES COMMISSIONS THEMATIQUES	3
COMMISSION BUDGET-FINANCES	3
2017-054 – Fiscalité – Vote des taux	3
VOTE DU BUDGET PRINCIPAL CCAM	4
2017-055 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL CCAM	8
VOTE DU BUDGET ANNEXE OM CCAM	8
2017-056 – VOTE DU BUDGET ANNEXE OM CCAM	13
VOTE DU BUDGET ANNEXE BI CCAM	13
2017-057 – VOTE DU BUDGET ANNEXE BI CCAM	17
VOTE DU BUDGET ANNEXE ZA CCAM	17
2017-058 – VOTE DU BUDGET ANNEXE ZA CCAM	21
VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC	21
2017-059 – VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC	24
2017-060 – NON VALEUR - CREANCES ETEINTES	25
CREATION REGIE AVANCES	25
2017-061 – CREATION DES INSTANCES DU PERSONNEL COMITE TECHNIQUE - COMITE HYGIENE SECU	
COMMISSION SCOLAIRE	28
COMMISSION DEVELOPPEMENT LOCAL	28
2017-062 – CONVENTION OBJECTIFS OTSI 2017 - 2019	28
2017-063 – PLAN DE FINANCEMENT BATIEMENT PROFESSIONNEL	28
2017-064 – VALIDATION DU CONTRAT DE RURALITE –PAYS DE VERDUN	31
2017-065 – SUBVENTION FACADE DISPOSITIF EX CCMV	32
2017-066 – ADHESION A DIFFERENTES STRUCTURES	32
COMMISSION VOIRIE	33
2017-067 – REFACTURATION SACS DE SEL COMMANDES 2016 ET 2017	33
2017-053 – VALIDATION PROJET D'ETABLISSEMENT ET REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE MICRI	OCRECHES 39
2017-074 – VEHICULE COHESION SOCIALE PLAN DE FINANCEMENT FSIL	40
2017-075 – CYBERBABSE EQUIPEMENT INFORMATIQUE PLAN DE FINANCEMENT FSIL	40
2017-076 – PRISE EN CHARGE INFORMATISATION BIBLIOTHEQUE DE VARENNES	41
Questions diverses	41

En préambule de la séance, M. Sébastien JADOUL, le président, accueille les conseillers communautaires.

#### **DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE**

M. CHRISTIAN MAGISSON est désigné et accepte cette fonction.

## **SECRETAIRE DE SEANCE**

#### • PV conseil communautaire précédent :

Le PV de l'AG du 17 mars 2017 a été envoyé aux délégués communautaires. Après lecture ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## **CALENDRIER DES REUNIONS PROCHAINES COMMISSIONS THEMATIQUES**

Les prochaines commissions thématiques organisées seront :

- 25/04/2017 : Commission gestion des déchets
- 15/05/2017 : Commission voirie

## **COMMISSION BUDGET-FINANCES**

La commission finances s'est réunie deux fois, le 28 mars 2017 et le 8 avril 2017.

#### 2017-054 - Fiscalité - Vote des taux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu les lois de finances annuelles,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-2175 du 05/10/2016 portant création de la CC Argonne-Meuse,

Vu la délibération n°2017\_026 en date du 30/01/17 fixant l'Intégration Fiscale Progressive sur la durée maximale pour les taux additionnels de TH, TFB et TFNB,

Vu l'avis de la commission des finances du 04/04/2017,

Vu l'avis du bureau communautaire du 10/04/2017,

Monsieur le Président expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux.

Il indique les taux moyens pondérés figurant sur l'état 1259 pour 2017 :

TAXES	TMP	TAUX PROPOSES 2017
Taxe d'habitation	11.89	11.89
Taxe sur le foncier bâti	12.35	12.35
Taxe sur le foncier non bâti	21.73	21.73
Taux CFE	10.29	10.29

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'approuver les taux de fiscalité 2017 indiqués ci-dessus,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier

5 012 305,00

• Prend une délibération conforme

A la demande des élus, le tableau des taux de TH est joint au compte-rendu.

M. le Président indique que la CFE ne sera pas lissée.

TOTAL DE LA SECTION DE

**FONCTIONNEMENT (4)** 

M. Lamorlette, maire de Cheppy rappelle qu'une nouvelle colonne est présente sur les avis d'imposition liée à la compétence GEMAPI. La taxe GEMAPI peut être instaurée par la collectivité.

## **VOTE DU BUDGET PRINCIPAL CCAM**

M. le Président donne la parole à Mme la Vice-présidente en charge du budget/finances afin de présenter le budget principal :

- [	II - PRESENTATIO	ON GENERALE DU BUDGET	Ш			
	VUE D'ENSEMBLE					
	FC	ONCTIONNEMENT	25:			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 012 305,00	3 678 278,00			
	+	+	+			
2	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)					
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 334 027,00			
307	( <b>=</b> )		=			

5 012 305,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 687 207,00	2 768 226,00
	*	+	*
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	545 357,00	472 614,00
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 8 276,00	(si solde positif)
	=	=	E
1	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	3 240 840,00	3 240 840,00
6.5	4.	TOTAL	
Γ	TOTAL DU BUDGET (4)	8 253 145,00	8 253 145,00

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	1 452 112,00		1 452 112,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	1 453 040,00		1 453 040,00
014	Atténuations de produits		0,00	214 957,00		214 957,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	303 073,00		303 073,00
	Total des dépenses de gestion courante		0,00	3 423 182,00		3 423 182,00
66	Charges financières		0,00	38 605,00		38 605,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	16 830,00		16 830,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)		William .	173 670,00		173 670,00
1	Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	3 652 287,00		3 652 287,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			1 227 657,59		1 227 657,59
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			132 360,41		132 360,41
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
7	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement			1 360 018,00		1 360 018,00
	TOTAL		0,00	5 012 305,00		5 012 305,00

	•
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 012 305,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	73 580,00		73 580,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse		0,00	261 860,00		261 860,00
73	Impôts et taxes		0,00	2 179 066,00		2 179 066,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	988 575,00		988 575,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	56 380,00		56 380,00
	Total des recettes de gestion courante		0,00	3 559 461,00		3 559 461,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	3 559 461,00		3 559 461,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			118 817,00		118 817,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			118 817,00		118 817,00
	TOTAL		0,00	3 678 278,00		3 678 278,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 334 027,00 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 012 305,00

#### Pour information:

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

1 241 201,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010 204 22	Stocks (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations reçues en affectation (6) Total des opérations d'équipement		0,00 0,00 0,00 545 357,00	0,00 8 539,00 0,00 2 176 545,00		0,00 8 539,00 0,00 2 721 902,00
	Total des dépenses d'équipement		545 357,00	2 185 084,00		2 730 441,00
10 13 16 18 26 27 020	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Compte de liaison : affectation (7) Participations et créances rattachées à des participa Autres immobilisations financières Dépenses imprévues ( investissement )	r.	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 175 779,00 0,00 0,00 174 995,00 32 532,00		0,00 0,00 175 779,00 0,00 0,00 174 995,00 32 532,00
	Total des dépenses financières		0,00	383 306,00		383 306,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement		545 357,00	2 568 390,00		3 113 747,00
040 041	Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)			118 817,00 0,00		118 817,00 0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			118 817,00		118 817,00
	TOTAL		545 357,00	2 687 207,00		3 232 564,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 8 276,00 = TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 240 840,00

## Budget principal : Opérations d'équipement

N°	OPERATIONS EQUIPEMENT BP 2017	DEPENSES	RECETTES	A FINANCER
200901	Rénovation extension du rpi Vallée de la Biesme		7 850,00	7 850,00
201001	POLE DE SANTE -MAISONS MEDICALES CLERMONT-DOMBASLE		11 855,00	11 855,00
201104	AMENAGEMENT RENATURATION BASBOIS BERCETTES	1 200,00	5 725,00	4 525,00
201304	AMENAGEMENT CHEMIN DE LA VAUX RAGUY DIT CHEMIN DE LA BOUTEILLE	171 235,00	_	171 235,00
201401	REHABILITATION POINT PUBLIC SALLE DE REUNION ANNEXE		41 418,00	41 418,00
201601	Agenda accessibilité	624 055,00	335 890,00-	288 165,00
201602	Signaletique locale	7 500,00	-	7 500,00
201603	Equipement microcreches	21 270,00	19 945,00-	1 325,00
201604	Véhicule cohesion sociale	61 000,00	31 500,00-	29 500,00
201605	Equipement des écoles	32 737,00	-	32 737,00
201608	Demolition bâtiments	30 200,00	-	30 200,00
201610	CONSTRUCTION BATIMENT PROFESSIONNEL	1 132 905,00	762 700,00-	370 205,00
201701	Equipement des écoles	68 800,00	8 000,00-	60 800,00
201702	Hydraulique Meuse	479 850,00	338 140,00-	141 710,00
201703	Equipement production cantine	8 500,00		8 500,00
201704	Equipement administration - Cyberbase - divers	21 650,00		21 650,00
201705	Equipement tourisme	6 000,00	-	6 000,00
201706	ETUDE COMPLEXE SPORTIF	10 000,00	-	10 000,00
201707	ETUDE VOIE VERTE	5 000,00	-	5 000,00
201708	ETUDE ECOLES CLERMONT	30 000,00		30 000,00
201709	VEHICULE SERVICE	10 000,00	-	10 000,00
		2 721 902,00	1 563 023,00-	1 158 879,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010 13 16 20 204 21 22 23	Stocks (5) Subventions d'investissement (hors 138) Emprunts et dettes assimilées (hors 165) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours		0,00 472 614,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 1 114 749,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00		0,00 1 587 363,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
	Total des recettes d'équipement		472 614,00	1 114 749,00		1 587 363,00
10 1068 18 26 27 024	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés (9) Compte de liaison : affectation (7) Participations et créances rattachées à des participa Autres immobilisations financières Produits de cessions		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	152 090,00 141 369,00 0,00 0,00 0,00 0,00		152 090,00 141 369,00 0,00 0,00 0,00 0,00
	Total des recettes financières		0,00	293 459,00		293 459,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		472 614,00	1 408 208,00		1 880 822,00
021 040 041	Virement de la section de fonctionnement (4) Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)			1 227 657,59 132 360,41 0,00		1 227 657,59 132 360,41 0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			1 360 018,00		1 360 018,00
Ö	TOTAL		472 614,00	2 768 226,00		3 240 840,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	E
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 240 840,00

## Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sent à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL

DEGAGE PAR LA SECTION DE 1 241 201,00

FONCTIONNEMENT (10)

M. le Président indique la dette de la CCAM s'éteindra en 2036.

M. Lamorlette demande à quel budget le SM3A et les travaux sur la Biesme sont inscrits. Mme la Vice-présidente répond que ces deux éléments sont inscrits au compte 611.

M. Lambert, maire de Varennes en Argonne demande combien amène chaque codecom dans la corbeille ? M. le Président indique que l'ex CCMV a amené 460 000 € et l'ex CCCA 840 000 € (compte au trésor au 31/12/2016).

M. Trouslard, maire de Régneville sur Meuse explique que le budget ZA s'équilibre avec une avance qui sera ensuite remboursée sur le Budget Général. Le déficit est provoqué par des emprunts à moyen terme.

M. Carvalho, Adjoint au maire de Le Claon, à la demande de M. Dequenne, Maire de Le Claon, souhaite savoir quelles suites seront données au projet de création du centre d'interprétation de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et en quoi consiste l'étude pour le complexe sportif.

M. le Président répond que le projet lié au Kaiser Tunnel, est pour l'heure mis de côté, et l'étude du complexe sportif est liée à un appel à projet du département visant à soutenir les réhabilitations de gymnases utilisés par les collégiens. Ce qui permettrait de faire des travaux sur le complexe sportif de Clermont.

#### 2017-055 - VOTE DU BUDGET PRINCIPAL CCAM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu les lois de finances annuelles,

Vu la délibération décidant de l'affectation de résultat 2016,

Vu l'avis de la commission des finances du 04/04/2017,

Vu l'avis du bureau communautaire du 10/04/2017,

Vu la délibération décidant des taux de fiscalité 2017,

Ouï l'exposé du budget PRINCIPAL 2017 de l'EPCI par la Vice-présidente en charge des finances,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'adopter le budget PRINCIPAL pour l'exercice 2017,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier
- Prend une délibération conforme

## **VOTE DU BUDGET ANNEXE OM CCAM**

M. le Président donne la parole à Mme la Vice-présidente en charge du budget/finances afin de présenter le budget annexe OM:

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	<b>A</b> 1

## **EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 032 696,00	815 341,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 217 355,00
_	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 032 696,00	1 032 696,00

#### INVESTISSEMENT

	IN	VESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	554 542,00	539 332,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	57 185,00	
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 72 395,00
	=	Ξ	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	611 727,00	611 727,00
•		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 644 423,00	1 644 423,00

## **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	631 870,00		631 870,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	32 300,00		32 300,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	11 000,00		11 000,00
	Total des dépenses de gestion des services		0,00	675 170,00		675 170,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	8 000,00		8 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			16 335,00		16 335,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	699 505,00		699 505,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			320 452,00		320 452,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			12 739,00		12 739,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			333 191,00		333 191,00
	TOTAL		0,00	1 032 696,00		1 032 696,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n		0,00	743 205,00		743 205,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	65 000,00		65 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion des services		0,00	808 205,00		808 205,00
76	Produits financiers		0,00	2 300,00		2 300,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	810 505,00		810 505,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			4 836,00		4 836,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			4 836,00		4 836,00
	TOTAL		0,00	815 341,00		815 341,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 217 355,00 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 032 696,00

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	328 355,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excéden des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
----------------------------------------------------------------------------------------	------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
21	Immobilisations corporelles		57 185,00	20 000,00		77 185,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	529 000,00		529 000,00
	Total des dépenses d'équipement		57 185,00	549 000,00		606 185,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	706,00		706,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	t	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00		0,00
	Total des dépenses financières		0,00	706,00		706,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement		57 185,00	549 706,00		606 891,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			4 836,00		4 836,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			4 836,00		4 836,00
	TOTAL		57 185,00	554 542,00		611 727,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	611 727,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13 16 20 21	Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées (hors 165) Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles		0,00 0,00 0,00 0,00	19 335,00 186 806,00 0,00 0,00		19 335,00 186 806,00 0,00 0,00
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours		0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	206 141,00		206 141,00
10 18 26 27	Dotations, fonds divers et réserves Compte de liaison : affectation (5) Participations et créances rattachées à des participa Autres immobilisations financières	1	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00		0,00 0,00 0,00 0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00
4582	Total des opé, pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	206 141,00		206 141,00
021 040 041	Virement de la section d'exploitation (4) Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)			320 452,00 12 739,00 0,00		320 452,00 12 739,00 0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			333 191,00		333 191,00
	TOTAL		0,00	539 332,00		539 332,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	72 395,00
	_
	_

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	328 355,00
FONCTIONNEMENT (8)	

1) Of Modelitée de vote l

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201701 LIBELLE : CONTRUCTION REAMENAGEMENT DECHETERIES

## POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	511 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	11 000,00		
2031	Frais d'études	0,00	0,00	11 000,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00		
2313	Constructions	0,00	0,00	500 000,00		

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 7 335,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 335,00
1318	Autres	0,00	7 335,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

-503 665,00	RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Resoin de financement si pégatif
	Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201702 LIBELLE : ETUDE REDEVANCE INCITATIVE

## POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	18 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	18 000,00		
2031	Frais d'études	0,00	0,00	18 000,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 12 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	1 500,00
1318	Autres	0,00	10 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 000,00
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

M. le Président explique que les tarifs sont conservés pour l'année 2017 sur les deux anciens territoires.

M. Lamorlette indique que la facture d'achat du terrain pour la future déchèterie n'est toujours pas payée. En effet le mandat n'a pas encore été émis. Le nécessaire serait fait rapidement.

M. Perard demande quand sera mise en place la redevance incitative. M. le Président indique que le délai est fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Pour l'instant le choix de la levée ou pesée n'est pas défini.

## 2017-056 - VOTE DU BUDGET ANNEXE OM CCAM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu les lois de finances annuelles,

Vu la délibération décidant de l'affectation de résultat 2016,

Vu l'avis de la commission des finances du 04/04/2017,

Vu l'avis du bureau communautaire du 10/04/2017,

Ouï l'exposé du budget ANNEXE ORDURES MENAGERES 2017 de l'EPCI par la Vice-présidente en charge des finances,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'adopter le budget ANNEXE ORDURES MENAGERES pour l'exercice 2017,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier
- Prend une délibération conforme

#### **VOTE DU BUDGET ANNEXE BI CCAM**

M. le Président donne la parole à Mme la Vice-présidente en charge du budget/finances afin de présenter le budget annexe Bâtiments Industriels :

	II - PRESENTATIO	N GENERALE DU BUDGET		п			
	VUE D'ENSEMBLE						
	EXPLOITATION						
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SE D'EXPLOITATIO				
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	60 761,00	5	9 724,00			
$\equiv$	+	+	+	'			
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)						
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent	4 072,00			
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	60 761,00	7	3 796,00			
	IN	VESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEM				
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	35 882,00	4	2 159,00			
_	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)						
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 6 277,00	(si solde posit	if)			
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	42 159,00	4	2 159,00			
		TOTAL					
	TOTAL DU BUDGET (3)	102 920,00	11	5 955,00			

#### **BUDGET ANNEXE BI**

Fonctionnement/Chapitre	Compte	Libellé_compte	BP 2016	REALISE 2016	BP 2017
D		TOTAL DEPENSES SF	72 667,73	66 238,05	60 761,00
011 - Charges à caractère général	63512	Taxes foncières	26 400,00	26 249,61	14 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement	6 277,73	-	7 126,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	28 756,00	28 756,00	28 756,00
66 - Charges financières	66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 372,00	11 371,57	10 524,00
66 - Charges financières	661121	Montant des ICNE de l'exercice			1 663,00
66 - Charges financières	661122	Montant des ICNE de l'exercice N-1	- 138,00	- 139,13	- 1808,00
R		TOTAL RECETTES SF	86 699,73	86 586,07	73 796,00
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	15 077,73	15 077,73	14 072,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	14 722,00	14 722,00	14 724,00
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, ma	7087	Remboursements de frais	26 400,00	26 249,61	14 500,00
75 - Autres produits de gestion courante	752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	30 500,00	30 536,73	30 500,00
Investissement/Chapitre	Compte	Libellé_compte	BP 2016	REALISE 2016	BP 2017
D		TOTAL DEPENSES SI	40 495,02	40 494,29	42 159,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement rep	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 462,02	5 462,02	6 277,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	13911	Etat et établissements nationaux	3 856,00	3 856,00	3 857,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	13912	Régions	4 200,00	4 200,00	4 200,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	13913	Départements	6 666,00	6 666,00	6 667,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641	Emprunts en euros	20 311,00	20 310,27	21 158,00
			•	•	
R		TOTAL RECETTES SI	40 496,00	34 218,02	42 159,00
021 - Virement de la section d'exploitation	021	Virement de la section d'exploitation	6 277,73	-	7 126,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	28138	Autres constructions	28 756,00	28 756,00	28 756,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1068	Autres réserves	5 462,27	5 462,02	6 277,00

## **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	14 500,00		14 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services		0,00	14 500,00		14 500,00
66	Charges financières		0,00	10 379,00		10 379,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	24 879,00		24 879,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			7 126,00		7 126,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			28 756,00		28 756,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			35 882,00		35 882,00
	TOTAL		0,00	60 761,00		60 761,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	60 761,00

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n		0,00	14 500,00		14 500,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	30 500,00		30 500,00
	Total des recettes de gestion des services		0,00	45 000,00		45 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	45 000,00		45 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			14 724,00		14 724,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			14 724,00		14 724,00
	TOTAL		0,00	59 724,00		59 724,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 14 072,00 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 73 796,00

## Pour information :

21 158,00

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	21 158,00		21 158,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	t	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00		0,00
	Total des dépenses financières		0,00	21 158,00		21 158,00
4581	Total des opé, pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	21 158,00		21 158,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			14 724,00		14 724,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			14 724,00		14 724,00
	TOTAL		0,00	35 882,00		35 882,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 6 277,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 42 159,00

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13 16 20 21	Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées (hors 165) Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00		0,00 0,00 0,00 0,00
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours		0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00
L	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00
106 18 26 27	Dotations, fonds divers et réserves (7) Compte de liaison : affectation (5) Participations et créances rattachées à des participa Autres immobilisations financières	,	0,00 0,00 0,00 0,00	6 277,00 0,00 0,00 0,00		6 277,00 0,00 0,00 0,00 0,00
	Total des recettes financières		0,00	6 277,00		6 277,00
4582	Total des opé, pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	6 277,00		6 277,00
021 040 041	Virement de la section d'exploitation (4) Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)			7 126,00 28 756,00 0,00		7 126,00 28 756,00 0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			35 882,00		35 882,00
	TOTAL		0,00	42 159,00		42 159,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 159,00

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	21 158,00
FONCTIONNEMENT (8)	

) Cf. Modalités de vote I.

#### 2017-057 - VOTE DU BUDGET ANNEXE BI CCAM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu les lois de finances annuelles,

Vu la délibération décidant de l'affectation de résultat 2016,

Vu l'avis de la commission des finances du 04/04/2017,

Vu l'avis du bureau communautaire du 10/04/2017,

Ouï l'exposé du budget ANNEXE BATIMENTS INDUSTRIELS 2017 de l'EPCI par la Vice-présidente en charge des finances,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'adopter le budget ANNEXE BATIMENTS INDUSTRIELS pour l'exercice 2017,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier
- Prend une délibération conforme

## **VOTE DU BUDGET ANNEXE ZA CCAM**

M. le Président donne la parole à Mme la Vice-présidente en charge du budget/finances afin de présenter le budget annexe Zone d'activité :

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
	VUE	D'ENSEMBLE		A1	
	ŧ	EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SE D'EXPLOITATIO		
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	272 749,00	27	2 749,00	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)				
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent	)	
_	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	272 749,00	27	2 749,00	
_	IN	VESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEM		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	164 134,00	57	70 266,00	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)				
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 406 132,00	(si solde posit	iif)	
_	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	570 266,00	57	0 266,00	
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	843 015,00	84	13 015,00	

Fonctionnement	Compte	Libellé_compte	BP 2016	REALISE 2016	BP 2017
D		TOTAL DEPENSES SF	467 635,00	209 078,82	272 749,00
011 - Charges à caractère général	618	Divers	564,00	563,65	565,00
011 - Charges à caractère général	6161	Multirisques	14 228,00	14 228,00	14 500,00
011 - Charges à caractère général	6288	Autres droits	9 540,00		
011 - Charges à caractère général	63512	Taxes foncières	22 760,00	22 758,00	22 800,00
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	-	-	500,00
023 - Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement	249 003,00	-	68 239,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	106 489,00	106 488,53	106 489,00
65 - Autres charges de gestion courante	658	Charges diverses de la gestion courante	10,00		
66 - Charges financières	66111	Intérêts réglés à l'échéance	64 976,00	64 975,64	59 656,00
67 - Charges exceptionnelles	6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	65,00	65,00	
R		TOTAL RECETTES SF	467 635,00	272 792,37	272 749,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	44 749,00	44 748,30	44 749,00
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	7087	Remboursements de frais	37 000,00	36 986,00	37 000,00
74 - Subventions d'exploitation	74	Subventions d'exploitation	194 590,00	-	-
75 - Autres produits de gestion courante	752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	191 286,00	191 058,07	191 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	758	Produits divers de gestion courante	10,00		
Investissement			BP 2016	REALISE 2016	BP 2017
		TOTAL DEPENSES SI	BP 2016 576 280,00	REALISE 2016 576 578,26	BP 2017 570 266,00
Investissement	001	TOTAL DEPENSES SI Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
Investissement D	001		576 280,00	576 578,26	570 266,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	576 280,00	576 578,26	<b>570 266,00</b> 406 132,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 020 - Dépenses imprévues ( investissement ) 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	020	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement )	<b>576 280,00</b> 419 670,00	<b>576 578,26</b> 419 969,71	<b>570 266,00</b> 406 132,00 500,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  020 - Dépenses imprévues (investissement )  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	020 13911	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement ) Etat et établissements nationaux	576 280,00 419 670,00 - 11 624,00	576 578,26 419 969,71 - 11 624,10	570 266,00 406 132,00 500,00 11 624,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 020 - Dépenses imprévues ( investissement ) 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	020 13911 13912	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement ) Etat et établissements nationaux Régions	576 280,00 419 670,00 - 11 624,00 8 343,00	576 578,26 419 969,71 - 11 624,10 8 342,86	570 266,00 406 132,00 500,00 11 624,00 8 343,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 020 - Dépenses imprévues (investissement ) 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	020 13911 13912 13913	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement ) Etat et établissements nationaux Régions Départements	576 280,00 419 670,00 - 11 624,00 8 343,00 5 143,00	576 578,26 419 969,71 - 11 624,10 8 342,86 5 142,86	570 266,00 406 132,00 500,00 11 624,00 8 343,00 5 143,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 020 - Dépenses imprévues (investissement) 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	020 13911 13912 13913 13915	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement ) Etat et établissements nationaux Régions Départements Groupements de collectivités	576 280,00 419 670,00 - 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00	576 578,26 419 969,71 - 11 624,10 8 342,86 5 142,86 19 638,48	570 266,00 406 132,00 500,00 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  020 - Dépenses imprévues (investissement)  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section  160 - Emprunts et dettes assimilées	020 13911 13912 13913 13915 1641	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement ) Etat et établissements nationaux Régions Départements Groupements de collectivités Emprunts en euros	576 280,00 419 670,00 - 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00	576 578,26 419 969,71 - 11 624,10 8 342,86 5 142,86 19 638,48	570 266,00 406 132,00 500,00 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00 114 085,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  020 - Dépenses imprévues (investissement)  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section  160 - Emprunts et dettes assimilées  23 - Immobilisations en cours	020 13911 13912 13913 13915 1641	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement ) Etat et établissements nationaux Régions Départements Groupements de collectivités Emprunts en euros Constructions sur sol d'autrui	576 280,00 419 670,00 - 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00 111 861,00	576 578,26 419 969,71 - 11 624,10 8 342,86 5 142,86 19 638,48 111 860,25	570 266,00 406 132,00 500,00 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00 114 085,00 4 800,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 020 - Dépenses imprévues (investissement) 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section 16 - Emprunts et dettes assimilées 23 - Immobilisations en cours	020 13911 13912 13913 13915 1641 2314	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement ) Etat et établissements nationaux Régions Départements Groupements de collectivités Emprunts en euros Constructions sur sol d'autrui	576 280,00 419 670,00 	576 578,26 419 969,71 - 11 624,10 8 342,86 5 142,86 19 638,48 111 860,25	570 266,00 406 132,00 500,00 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00 114 085,00 4 800,00 570 266,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 020 - Dépenses imprévues (investissement) 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section 16 - Emprunts et dettes assimilées 23 - Immobilisations en cours  R  021 - Virement de la section d'exploitation	020 13911 13912 13913 13915 1641 2314	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement ) Etat et établissements nationaux Régions Départements Groupements de collectivités Emprunts en euros Constructions sur sol d'autrui TOTAL RECETTES SI Virement de la section d'exploitation	576 280,00 419 670,00 - 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00 111 861,00 576 538,00 249 003,00	576 578,26 419 969,71 11 624,10 8 342,86 5 142,86 19 638,48 111 860,25 170 704,57	570 266,00 406 132,00 500,00 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00 114 085,00 4 800,00 570 266,00 68 239,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  020 - Dépenses imprévues (investissement)  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section  16 - Emprunts et dettes assimilées  23 - Immobilisations en cours  R  021 - Virement de la section d'exploitation  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	020 13911 13912 13913 13915 1641 2314 021 2805	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement ) Etat et établissements nationaux Régions Départements Groupements de collectivités Emprunts en euros Constructions sur sol d'autrui TOTAL RECETTES SI Virement de la section d'exploitation Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	576 280,00 419 670,00 - 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00 111 861,00 - 576 538,00 249 003,00 150,00	576 578,26 419 969,71 	570 266,00 406 132,00 500,00 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00 114 085,00 4 800,00 570 266,00 68 239,00 150,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  020 - Dépenses imprévues (investissement)  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section  16 - Emprunts et dettes assimilées  23 - Immobilisations en cours  R  021 - Virement de la section d'exploitation  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	020 13911 13912 13913 13915 1641 2314 021 2805 28148	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement ) Etat et établissements nationaux Régions Départements Groupements de collectivités Emprunts en euros Constructions sur sol d'autrui TOTAL RECETTES SI Virement de la section d'exploitation Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques Autres constructions	576 280,00 419 670,00 	576 578,26 419 969,71 	570 266,00 406 132,00 500,00 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00 114 085,00 4 800,00 570 266,00 68 239,00 150,00 105 361,00
Investissement  D  001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  020 - Dépenses imprévues (investissement)  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section  16 - Emprunts et dettes assimilées  23 - Immobilisations en cours  R  021 - Virement de la section d'exploitation  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section  040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	020 13911 13912 13913 13915 1641 2314 021 2805 28148 28182	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté Dépenses imprévues ( investissement ) Etat et établissements nationaux Régions Départements Groupements de collectivités Emprunts en euros Constructions sur sol d'autrui TOTAL RECETTES SI Virement de la section d'exploitation Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques Autres constructions Matériel de transport	576 280,00 419 670,00 	576 578,26 419 969,71 	570 266,00 406 132,00 500,00 11 624,00 8 343,00 5 143,00 19 639,00 14 085,00 4 800,00 570 266,00 68 239,00 150,00 105 361,00 978,00

## **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	37 865,00		37 865,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services		0,00	37 865,00		37 865,00
66	Charges financières		0,00	59 656,00		59 656,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			500,00		500,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	98 021,00		98 021,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			68 239,00		68 239,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			106 489,00		106 489,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			174 728,00		174 728,00
	TOTAL		0,00	272 749,00		272 749,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	272 749,00

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n		0,00	37 000,00		37 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	191 000,00		191 000,00
	Total des recettes de gestion des services		0,00	228 000,00		228 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	228 000,00		228 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			44 749,00		44 749,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			44 749,00		44 749,00
	TOTAL		0,00	272 749,00		272 749,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 272 749,00

## Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	129 979,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	4 800,00		4 800,00
	Total des dépenses d'équipement		0,00	4 800,00		4 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	114 085,00		114 085,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	t	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			500,00		500,00
	Total des dépenses financières		0,00	114 585,00		114 585,00
4581	Total des opé, pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	119 385,00		119 385,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			44 749,00		44 749,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			44 749,00		44 749,00
	TOTAL		0,00	164 134,00		164 134,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 406 132,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 570 266,00

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13 16 20 21	Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées (hors 165) Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles		0,00 0,00 0,00 0,00	156 830,00 174 995,00 0,00 0,00		156 830,00 174 995,00 0,00 0,00
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours		0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	331 825,00		331 825,00
106 18 26 27	Dotations, fonds divers et réserves (7) Compte de liaison : affectation (5) Participations et créances rattachées à des participa Autres immobilisations financières	1	0,00 0,00 0,00 0,00	63 713,00 0,00 0,00 0,00		63 713,00 0,00 0,00 0,00
	Total des recettes financières		0,00	63 713,00		63 713,00
4582	Total des opé, pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	395 538,00		395 538,00
021 040 041	Virement de la section d'exploitation (4) Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)			68 239,00 106 489,00 0,00		68 239,00 106 489,00 0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			174 728,00		174 728,00
	TOTAL		0,00	570 266,00		570 266,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	570 266,00

#### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	129 979,00
FONCTIONNEMENT (8)	

## 2017-058 - VOTE DU BUDGET ANNEXE ZA CCAM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu les lois de finances annuelles,

Vu la délibération décidant de l'affectation de résultat 2016,

Vu l'avis de la commission des finances du 04/04/2017,

Vu l'avis du bureau communautaire du 10/04/2017,

Ouï l'exposé du budget ANNEXE ZA 2017 de l'EPCI par la Vice-présidente en charge des finances,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'adopter le budget ANNEXE ZA pour l'exercice 2017,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier
- Prend une délibération conforme

## **VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC**

M. le Président donne la parole à Mme la Vice-présidente en charge du budget/finances afin de présenter le budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif:

	II - PRESENTATIO	N GENERALE DU BUDGET		II
	VUE	D'ENSEMBLE		A1
	ı	EXPLOITATION		
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SE D'EXPLOITATIO	
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 946,00	1	7 835,00
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)			
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 12 889,00	(si excédent	)
	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	17 835,00	1	7 835,00
	IN	VESTISSEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEM	
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)			3 606,00
	+	+	+	'
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)			
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 3 606,00	(si solde posit	if)
	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 606,00		3 606,00
		TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	21 441,00	2	21 441,00

Fonctionnement	BP 2016	CA 2016	BP 2017
D - TOTAL DEPENSES SF	24 792,00	14 083,85	17 835,00
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	12 146,00	12 145,10	12 889,00
011 - Charges à caractère général	9 040,00	1 037,33	1 340,00
Carburants	-	-	200,00
Divers	8 000,00		
Fournitures administratives	-	-	100,00
Maintenance	1 040,00	1 037,33	1 040,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	-	-	-
023 - Virement à la section d'investissement	3 606,00	-	2 704,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	902,00	901,42	902,00
Dotations aux amortissements immos corporelles et incorporelles	902,00	901,42	902,00
R - TOTAL RECETTES SF	1 010,00	1 195,00	17 835,00
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	1 000,00	1 195,00	1 400,00
74 - Subventions d'exploitation	-	-	16 435,00
75 - Autres produits de gestion courante	10,00		
Investissement	BP 2016	CA 2016	BP 2017
D - TOTAL DEPENSES SI	4 508,00	4 507,08	3 606,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 508,00	4 507,08	3 606,00
R - TOTAL RECETTES SI	4 508,00	901,42	3 606,00
021 - Virement de la section d'exploitation	3 606,00	-	2 704,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	902,00	901,42	902,00
Autres immobilisations corporelles	902,00	901,42	902,00

## **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	1 340,00		1 340,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services		0,00	1 340,00		1 340,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )			0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	1 340,00		1 340,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			2 704,00		2 704,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			902,00		902,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			3 606,00		3 606,00
	TOTAL		0,00	4 946,00		4 946,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	12 889,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 835,00

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n		0,00	1 400,00		1 400,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	16 435,00		16 435,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion des services		0,00	17 835,00		17 835,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	17 835,00		17 835,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			0,00		0,00
	TOTAL		0,00	17 835,00		17 835,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 17 835,00

#### Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)  3 606,0	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
-------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00		0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00		0,00
4581	Total des opé, pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00		0,00
	TOTAL		0,00	0,00		0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	3 606,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 606.00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13 16 20 21	Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées (hors 165) Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00		0,00 0,00 0,00 0,00
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours		0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00
10 18 26 27	Dotations, fonds divers et réserves Compte de liaison : affectation (5) Participations et créances rattachées à des participa Autres immobilisations financières	1	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00		0,00 0,00 0,00 0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00		0,00
021 040 041	Virement de la section d'exploitation (4) Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)			2 704,00 902,00 0,00		2 704,00 902,00 0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			3 606,00		3 606,00
	TOTAL		0,00	3 606,00		3 606,00

	T
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	3 606,00
FONCTIONNEMENT (8)	

## 2017-059 - VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu les lois de finances annuelles,

Vu la délibération décidant de l'affectation de résultat 2016,

Vu l'avis de la commission des finances du 04/04/2017,

Vu l'avis du bureau communautaire du 10/04/2017,

Ouï l'exposé du budget ANNEXE SPANC 2017 de l'EPCI par la Vice-présidente en charge des finances,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'adopter le budget ANNEXE SPANC pour l'exercice 2017,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier
- Prend une délibération conforme

## 2017-060 - NON VALEUR - CREANCES ETEINTES

Monsieur le président fait part des cotes transmises par le trésorier pour admission en créances éteintes :

## C/6452 - CREANCES ETEINTES au titre du BUDGET ANNEXE OM

OM 2010/2011 ANCIEN EPCI CCCA - 46.46€ OM 2011/2016 ANCIEN EPCI CCCA - 1 962.00€ OM 2015/2016 ANCIEN EPCI CCCA - 568.00€ OM 2012/2015 ANCIEN EPCI CCMV - 421.00€ OM 2012/2015 ANCIEN EPCI CCMV - 217.00€ OM 2015/2016 ANCIEN EPCI CCMV - 220.00€ TOTAL : 3 434.46€

## C/6452 – CREANCES ETEINTES au titre du BUDGET PRINCIPAL

PRINCIPAL 2016 ANCIEN EPCI CCCA - 50.40€

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte les créances éteintes
- Dit que les crédits seront ouverts,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier
- Prend une délibération conforme.

#### **CREATION REGIE AVANCES**

M. le Président donne la parole à Mme la DGS afin d'informer les délégués communautaires de la création d'une régie d'avances dans les conditions suivantes :

- Régie d'avances créée auprès du service administration générale au siège de la Communauté de communes Argonne-Meuse à compter du 27 mars 2017
- La régie paie les dépenses suivantes : Titres de transport (RATP, auto, taxi, train, etc...),
- ➤ Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 300 €

# 2017-061 – CREATION DES INSTANCES DU PERSONNEL COMITE TECHNIQUE - COMITE HYGIENE SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL

Le Comité Technique et le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail ont été renouvelés lors des élections nationales de décembre 2014.

Le nouvel établissement public de coopération intercommunal issu de la fusion de la Communauté de Communes CA et de la Communauté de Communes de MV a été créé par arrêté préfectoral. n°2016-2175 du 05/10/2016,

En conséquence, les instances paritaires auparavant constituées auprès du CDG55 deviennent incompétentes au regard des effectifs cumulés.

C'est pourquoi, il revient au Conseil Communautaire d'arrêter l'organisation de ces deux nouvelles instances.

## 1. Le Comité Technique (C.T.)

Le C.T. permet d'associer le personnel au dialogue relatif à l'organisation et au fonctionnement des services de notre collectivité.

Le C.T est saisi obligatoirement pour donner un avis préalable sur les questions relatives :

- A l'organisation de la collectivité;
- Aux conditions générales de fonctionnement des services ;
- Aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférent ;
- A la formation, à l'insertion et à la promotion de l'égalité professionnelle ;
- Aux sujets d'ordre général intéressant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.

Il bénéficie du concours du CHSCT dans les matières relevant de sa compétence et peut le saisir de toute question.

Il examine en outre les questions dont il est saisi par le CHSCT,

Il reçoit communication du rapport annuel et du programme annuel de prévention des risques professionnels accompagnés de l'avis formulé par le CHSCT

Le comité technique est saisi pour information sur :

- Le rapport annuel sur les agents mis à disposition ;
- Le rapport annuel sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;
- Le rapport biennal sur l'état de la collectivité (bilan social) ;

De manière plus générale, l'article 33 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 liste les thèmes sur lesquels les comités techniques sont consultés soit pour avis soit pour information.

Les nouveaux textes relatifs au C.T. ont supprimé la parité obligatoire au sein de l'instance en autorisant un nombre d'élus inférieur au nombre de représentants du personnel.

Néanmoins, il est proposé à l'Assemblée délibérante de maintenir le caractère paritaire du C.T.

Le nombre de représentants titulaires du personnel au C.T. est fixé par le Conseil Communautaire dans une fourchette qui dépend de l'effectif des agents relevant du C.T. au 1er janvier de l'année de l'élection.

Ainsi, au 1er janvier 2017, l'effectif de la CCAM est compris dans la tranche de 50 à 350 agents et permet une représentation du personnel de 3 à 5 représentants.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante d'arrêter le nombre de représentants du personnel au sein du C.T. à 3 titulaires et d'arrêter le nombre de représentants de la collectivité au sein du C.T à 3 titulaires.

Les membres suppléants au sein du C.T. sont en nombre égal à celui des membres titulaires.

La durée du mandat des représentants du personnel prend fin lors du prochain renouvellement général.

D'autre part, il vous est proposé le recueil, par le Comité technique de l'avis des représentants de la communauté de communes et du personnel.

## 2. Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

#### (C.H.S.C.T.)

Le C.H.S.C.T. a pour missions :

- De contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents ;
- De travailler à l'amélioration des conditions de travail ;
- De veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

À cette fin, il procède à l'analyse des risques professionnels et contribue à leur prévention. Il conduit des enquêtes à l'occasion d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Les nouveaux textes relatifs aux instances paritaires ont rendu obligatoire les C.H.S.C.T. dans les collectivités de plus de 50 agents mais ont supprimé l'élection des membres représentants du personnel.

Ainsi, les membres représentants le personnel sont désormais désignés par les organisations syndicales.

Après l'élection du 29/06/2017 relative à l'élection des représentants du personnel du Comité Technique, nous arrêterons la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants et fixerons le nombre de sièges auxquels chacune d'elles a droit proportionnellement au nombre de voix obtenu lors des élections au C.T.

Le Conseil Communautaire doit arrêter le nombre total de titulaires représentants du personnel qui siègeront au sein du C.H.S.C.T.

Là encore, la parité n'est plus obligatoire mais il vous est proposé de continuer à l'appliquer.

Le nombre de représentants titulaires du personnel au sein du C.H.S.C.T. dépend de l'effectif des agents de la collectivité au 1er janvier 2017.

Ainsi, notre collectivité se situe dans la tranche des collectivités employant au moins 50 agents et doit arrêter le nombre de représentants du personnel titulaire entre 3 et 5.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante d'arrêter le nombre de représentants du personnel au sein du C.H.S.C.T. de la CCAM à 3 et d'arrêter le nombre de représentants de la collectivité à 3.

Chacun des membres du C.H.S.C.T. à un suppléant.

La durée du mandat des représentants du personnel prend fin lors du prochain renouvellement général en 2018.

D'autre part, il vous est proposé le recueil, par le C.H.S.C.T de l'avis des représentants de la communauté de communes et du personnel.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires de la Fonction Publique territoriale;

VU la loi n° 2010.751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social dans la fonction publique ;

**VU** le décret modifié n° 85-565 du 30 mai 1985 relatifs aux comités technique de collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

**VU** le décret modifié n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

**VU** la réunion de concertation sur le sujet avec les représentants syndicaux du 04/04/2017;

VU l'arrêté de création de la Communauté

## OUÏ l'exposé qui précède,

**DÉCIDE** d'instituer un Comité Technique et de le rendre paritaire.

DECIDE le recueil, par le C.H.S.C.T de l'avis des représentants de la communauté de communes et du personnel.

**ARRETE** le nombre de représentants du personnel titulaires du personnel au sein du Comité technique à 3, sachant qu'un nombre identique de suppléants sera élu.

**ARRETE** le nombre de représentants de la collectivité titulaires du personnel au sein du Comité technique à 3, sachant qu'un nombre identique de suppléants sera désigné.

**DÉCIDE** d'instituer un C.H.S.C.T. et de le rendre paritaire.

**DECIDE** le recueil, par le C.H.S.C.T de l'avis des représentants de la communauté de communes et du personnel.

**ARRÊTE** le nombre de représentants titulaires du personnel au sein du C.H.S.C.T. à 3 sachant qu'un nombre identique de suppléants sera désigné.

**ARRÊTE** le nombre de représentants titulaires de la collectivité au sein du C.H.S.C.T. à 3 sachant qu'un nombre identique de suppléants sera désigné.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

Prend une délibération conforme

#### **COMMISSION SCOLAIRE**

M. le président donne la parole à M. le Vice-président en charge des affaires scolaires.

A la rentrée 2017, six écoles seront à gérer par la CCAM. 3 RPI sur l'ex CCMV et 2 RPI sur l'ex CCCA.

Le RPI Nixeville-Dombasle-Jouy est géré directement par un syndicat.

Un nouvel organigramme des services sera mis en œuvre. Il faut que les interventions dans les écoles soient efficaces. Les attributions scolaires étaient trop importantes sur le secteur de l'ex CCCA. Il faut trouver un juste équilibre pour le nouveau territoire.

Concernant l'organisation des NAP, deux réunions sont prévues avec l'équipe d'animation le 26 avril 2017 et le 3 mai 2017.

Un poste va également être crée à la rentrée et qui aura comme mission le lien entre les écoles et le collège.

Une étude sera lancée prochainement pour savoir quel sera le devenir des bâtiments de l'école de Clermont.

## **COMMISSION DEVELOPPEMENT LOCAL**

La commission développement local s'était réunie le 5 Avril 2017.

#### 2017-062 - CONVENTION OBJECTIFS OTSI 2017 - 2019

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que la précédente convention d'objectifs avec l'OTSI du Pays d'Argonne s'achève le 31/12/2016. Une rencontre OTSI/CCCA a eu lieu en février 2017.

Les principales caractéristiques de la convention sont :

- Acter les objectifs demandés par la collectivité à l'OTSI
- Périodicité de la nouvelle convention : du 01/01/2017 au 31/12/2019
- Population de 7 531 habitants selon l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec un montant de 2,50 €/habitant, permettant de fixer la subvention annuelle à 18 827,50€.
- Crédits complémentaires possibles
- Inscription d'une annexe 1 présentant le plan d'actions de l'OTSI pour 2017 (actualisé chaque année).

M. Michel Holubowski, président de l'OTSI ne prend pas part au vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De valider la convention susmentionnée,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier
- Prend une délibération conforme.

M. Lamorlette rappelle sur d'autres acteurs du tourisme sont présents sur le territoire, comme le CSA. Ce dernier a en effet des projets touristiques, et il est nécessaire que la collectivité et le CSA renouent des liens.

M. Lambert indique également que le musée de Varennes en Argonne, géré par la commune ne génère aucun bénéfice et est déficitaire chaque année.

## 2017-063 - PLAN DE FINANCEMENT BATIEMENT PROFESSIONNEL

Monsieur le Président informe le conseil communautaire les délibérations prises par la CC Centre-Argonne et expose la situation du projet de construction d'un bâtiment professionnel sur la zone d'Auzéville en Argonne. Le permis de construire a été déposé

le 12 Octobre 2016 et obtenu fin décembre 2016. La subvention attribuée par l'Etat au titre de la DETR 2016 étant moindre que prévue soit 400 000 € (au lieu de près de 800 000 €), une demande de subvention pour le projet au GIP Objectif Meuse a été proposée afin de compenser également et partiellement l'aide non accordée dans le cadre du fonds de soutien au développement local (ETAT). Il ajoute qu'après discussion avec les services de l'Etat, un phasage est envisageable et propose de mettre en œuvre le projet en 2 phases :

- Construction d'un bâtiment professionnel bâtiment atelier/stockage et voirie phase 1
- Construction d'un bâtiment professionnel bâtiment administratif phase 2

Ainsi le plan de financement est à modifier. Il ajoute que des rencontres avec M. HERMENT ont eu lieu pour présenter les évolutions du projet de construction.

Il rappelle que les services de France Domaine avaient été sollicités pour une estimation de la valeur vénale de deux parcelles à Auzéville et pour la valeur locative des bâtiments concernant ce projet.

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de création de la Communauté de Communes Argonne-Meuse, et la compétence en matière de « développement économique »,

VU les délibérations du Conseil de Communauté Centre Argonne concernant le plan de financement prévisionnel initial et modifié du projet de construction d'un bâtiment industriel à Auzéville pour la société "GHILARDI Transports",

VU l'estimation domaniale effectuée par France Domaine en date du 12 avril 2016 pour une valeur locative des futurs bureaux et de la partie atelier/stockage pour un montant global de 36830€ par an,

CONSIDERANT que cet ensemble immobilier a vocation à être loué à la société "GHILARDI Transports " pour y exercer son activité et que le rabais maximal légal autorisé pour ce type de projet est de 20%,

CONSIDERANT que les loyers sur la base d'une location sur une durée de 15 ans ainsi que les aides de l'Etat et du GIP Objectif Meuse permettront la réalisation de ce projet,

CONSIDERANT le tableau de calcul du non-enrichissement sans cause et le plan de financement global présentés pour être joints aux dossiers de demande de subventions à déposer auprès des services de l'Etat et du GIP Objectif Meuse,

Calcul de non enrichissement	€HT	RECETTES		Taux
VALEUR TERRAIN	65 900,00 €	65 900,00 €	autofinancement	5%
VALEUR CONSTRUCTION	1 069 000,00 €	465 152,28 €	15 ans loyer (rab.15.80%)	35%
CHARGES FINANCIERES EMPRUNT (INTERETS) Base 366 879,28 €/15 ans/3,17 %	98 273,00 €			
CHARGES FINANCIERES TRESORERIE OU PRÊT RELAIS	15 000,00 €	801 022,72€	SUBVENTION ETAT/GIP – (dépenses totales)	60%
ASS DOMMAGES OUVRAGE	20 000,00 €			
MOE	56 657,00 €			
ETUDES AUTRES	7 245,00 €			
TOTAL DEPENSE	1 332 075,00 €	1 332 075,00 €	TOTAL RECETTES	100%

Plan de financement global	DEPENSES	RECETTES		Taux
VALEUR CONSTRUCTION	1 069 000,00 €	536 326,67€	DETR (47,34 % /dépenses éligibles)	43,47%
МОЕ	56 657,00 €	226 580,40 €	GIP OM (20% /dépenses éligibles	18,36%
ETUDES AUTRES	7 245,00 €	38 115,65 €	/FSIL (3.36%/dépenses éligibles)	3,09%
TOTAL DEPENSES ELIGIBLES	1 132 902,00 €	366 879,28 €	emprunt	
CHARGES FINANCIERES TRESORERIE OU PRÊT RELAIS	15 000,00 €			
ASS DOMMAGES OUVRAGE	20 000,00 €			
VALEUR TERRAIN	65 900,00 €	65 900,00 €	autofinancement	5,34%
TOTAL DEPENSES INELIGIBLES	100 900,00 €			
TOTAL PROJET	1 233 802,00 €	1 233 802,00 €	TOTAL RECETTES	100%

CONSIDERANT le phasage en 2 parties et les plans de financement présentés pour être joints aux dossiers de demande de subventions à déposer auprès des services de l'Etat et du GIP Objectif Meuse,

Plan de financement phase 1	DEPENSES	RECETTES		Taux
VALEUR CONSTRUCTION	794 662,00 €	400 000,00 €	DETR (dépenses éligibles)	42,41%
MOE	42 117,09 €	168 432,96 €	GIP OM (dépenses éligibles	17,86%
ETUDES AUTRES	5 385,71 €			
TOTAL DEPENSES ELIGIBLES	842 164,80 €	308 731,84 €	emprunt	32,74%
CHARGES FINANCIERES TRESORERIE OU PRÊT RELAIS	15 000,00 €			
ASS DOMMAGES OUVRAGE	20 000,00 €			
VALEUR TERRAIN	65 900,00 €	65 900,00 €	autofinancement	6,99%
TOTAL DEPENSES INELIGIBLES	100 900,00 €			
TOTAL PROJET	943 064,80 €	943 064,80 €	TOTAL RECETTES	100%

Plan de financement phase 2	DEPENSES	RECETTES		Taux
VALEUR CONSTRUCTION	274 338,00 €	136 326,67 €	DETR (dépenses éligibles)	46,89%
MOE	14 539,91 €	58 147,44 €	GIP OM (dépenses éligibles	20,00%
ETUDES AUTRES	1 859,29 €	38 115,65 €	FSIL	13,11%
TOTAL DEPENSES ELIGIBLES	290 737,20 €			
CHARGES FINANCIERES TRESORERIE OU PRÊT RELAIS	0,00€	58 147,44 €	emprunt	20,00%
ASS DOMMAGES OUVRAGE	0,00€			
VALEUR TERRAIN	0,00€			
TOTAL DEPENSES INELIGIBLES	0,00€			
TOTAL PROJET	290 737,20 €	290 737,20 €	TOTAL RECETTES	100%

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE l'opération de construction, en 2 phases, d'un ensemble immobilier professionnel en vue d'une location simple sur 15 ans dans les conditions susmentionnées,
- DIT qu'un dossier sera déposé pour solliciter le soutien de l'Etat (DETR et FSIL) et du GIP Objectif Meuse dans les conditions mentionnées,
- APPROUVE le tableau de calcul du non-enrichissement sans cause et les plans de financement présentés ci-dessus pour être joints aux dossiers de demande de subvention à déposer,
- AUTORISE le Président à signer tout document à caractère technique, administratif ou financier en lien avec ce dossier,
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,
- DONNE pouvoir au Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

M. Lamorlette demande quel sera le montant du loyer. M. le Président répond que le montant du loyer s'élèvera à 2 584 € HT. Ce montant a déjà été discuté avec M. Herment, dirigeant de l'entreprise.

Mme la DGS ajoute que la ligne d'emprunt n'est pas encore prévue et qu'elle fera forcément l'objet d'un passage en conseil communautaire pour validation.

## 2017-064 - VALIDATION DU CONTRAT DE RURALITE -PAYS DE VERDUN

Monsieur le président informe que par le contrat de ruralité, l'Etat souhaite renforcer l'émergence et la mise en œuvre de projets de territoire partagés avec les collectivités. Seuls les PETR ou les intercommunalités sont éligibles à la signature d'un tel contrat. De fait, le Pays de Verdun anime les travaux mais ce sont bien les intercommunalités les seules signataires du contrat.

Le contrat repose sur une convention cadre qui fixe la stratégie du territoire pour 4 ans, au regard des thématiques prioritaires définies par l'Etat, qui doivent être intégralement couvertes :

- Accès aux services et aux soins
- Revitalisation des bourgs centres
- Attractivité du territoire
- Mobilités
- Transition écologique
- Cohésion Sociale

Numérique de manière transverse (thématique ajoutée par le territoire)

Comme décidé lors de la précédente réunion du 4 novembre 2016, le contrat s'appuie sur la Charte de Pays validée en fin d'année. Les acteurs du territoire ont travaillé ensemble à la rédaction de ce projet de territoire qui représente donc une stratégie partagée. Pour couvrir l'ensemble des thématiques, elle mérite toutefois d'être étayée notamment sur les points 1 et 6.

Un tableau de la programmation pluriannuelle est adjoint au document rédigé afin de dresser les perspectives et avoir une vision globale des projets par action de l'ensemble du territoire à horizon 2020.

Une annexe financière est rédigée annuellement pour faire état du programme d'action. Elle permet d'apporter de la souplesse au dispositif. Les projets publics d'investissement sont les seuls dossiers éligibles. 15% des crédits sont aussi attribués au soutien à l'ingénierie de projet, et non pour l'animation du dispositif.

Il est proposé que la gouvernance du dispositif soit calquée sur le mode de fonctionnement habituel du Pays. Le Comité Politique assure donc le pilotage du contrat : il organise la programmation annuel avec un travail de pré-sélection des dossiers au regard de leur caractère structurant et leur priorité. Un Comité Technique, animé par le Pays de Verdun, assure le suivi. Les techniciens des intercommunalités, la Préfecture et la Sous-Préfecture sont réunis. On pourra y associer les services de la Région et du Département afin qu'ils puissent avoir une vision globale des dossiers. Certains services de l'Etat ainsi que des partenaires privés impliqués dans la vie du Pays, notamment les consulaires, pourront être ponctuellement associés en fonction des thématiques abordées.

Le Fonds de Soutien à l'Investissement Local dispose de 1,6 M€ sur le département pour l'année 2017, à répartir entre les 3 Pays signataires d'un contrat. Ces crédits sont cumulables avec les autres aides de l'Etat (DETR et FNADT notamment).

Pour mettre en œuvre ce contrat, il vous est aujourd'hui demandé :

- de valider le contrat de ruralité tel que proposé dans le projet ci-joint
- de confier le suivi et l'animation du contrat au Pays de Verdun ;
- d'engager la collectivité dans la réalisation des actions présentées au contrat ;
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De valider le contrat susmentionné,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier
- Prend une délibération conforme

## 2017-065 - SUBVENTION FACADE DISPOSITIF EX CCMV

Monsieur le Président fait part au conseil communautaire de la nécessité de statuer sur le versement d'une aide à la rénovation de façades privées, dans le cadre du programme mis en place par la CC Montfaucon-Varennes. Les propriétaires ont achevé leurs travaux et ont fourni les pièces justificatives.

Demandeur	M. GILLET FRANCIS
Localisation du projet	4 RUE BASSE
Localisation da projec	55100 BRABANT SUR MEUSE
Montant des travaux TTC	9762.26€
Dépense éligibles	9762.26€
Taux d'intervention	25% des dépenses éligibles plafonné à 1000€
Subvention	1000€
Dont CODECOM	1000€

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- De valider le versement de la subvention susmentionnée,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier.
- Prend une délibération conforme

## 2017-066 - ADHESION A DIFFERENTES STRUCTURES

Monsieur le Président fait part au conseil communautaire de la proposition d'adhésions aux structures suivantes :

STRUCTURES	COTISATION	CONDITIONS
Citoyens et Territoires	468 €	Adhésion fixe
Meuse Initiative	320€	Adhésion fixe
Centre Permanent pour l'Initiative Environnementale de Meuse	100€	Adhésion fixe
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement 55	4 415,40 €	0,60€/hab 7359 hab
Val De Biesme Insertion	150,00€	Adhésion fixe
Association des Communautés de Communes de Meuse	100,00€	Adhésion fixe
TOTAL	5 553.00€	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de valider les adhésions ci-dessus mentionnées,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier
- Prend une délibération conforme

#### **COMMISSION VOIRIE**

La commission voirie s'est réunie le 10 Avril 2017. Un état des lieux par commune a été effectué. 181 km de voies intercommunales sont comptabilisées.

En mai 2017 une proposition de programme de travaux 2017 avec un chiffrage sera faite, pour la prochaine commission voirie.

Il reste à terminer les deux programmes 2016 sur les deux ex codecom.

Il a été discuté de savoir à qui reviendrait la charge du dérasement, de la signalétique horizontale et verticale, des prestations de salage et déneigement...

Une modification des statuts de la CCAM est à prévoir puisque les tableaux de voirie intercommunale ont été mis à jour.

#### 2017-067 - REFACTURATION SACS DE SEL COMMANDES 2016 ET 2017

Monsieur le Président fait part au conseil communautaire de la demande en sacs de sel de déneigement passé en commande groupée auprès du Conseil départemental de la Meuse pour les besoins de la CC et ceux des communes ou établissements publics du territoire, dans le cadre du groupement de commande. La commande a été passée et la livraison a été effectuée au titre de 2016 et 2017.

Il convient de procéder au refacturation aux communes dans les conditions suivantes :

2016 - COMMUNES	tarif TTC	sac 25 kg	MONTANT TTC
Clermont en Argonne	4,60	40	184 €
Récicourt	4,60	10	46 €
total CNES	4,60	50	230 €

CODECOM	4,60	30	138 €
SOLDE TOTAL	4,60	80	368 €

2017 - COMMUNES	tarif TTC	sac 25 kg	MONTANT TTC
Dombasle en Argonne	4,60	30	138 €
Rarécourt	4,60	50	230 €
Clermont en Argonne	4,60	40	184€
total CNES	4,60	120	552 €
CODECOM	4,60	40	184 €
SOLDE TOTAL	4,60	160	736€

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de refacturer le sel de déneigement dans les conditions précitées,
- Donne tout pouvoir au Président pour entreprendre toute démarche administrative et technique et signer tout document nécessaire à l'application de la décision précitée.
- Prend une délibération conforme

## 2017-068- PLAN DE FINANCEMENT REQUALIFICATION CHEMIN DE LA VAUX RAGUY (DETR FSIL)

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-2175 du 05/10/2016 portant création de la CC Argonne-Meuse,

Monsieur le Président fait part au conseil communautaire de l'évolution du projet d'aménagement du chemin de La Vaux Raguy dit de la Bouteille et des demandes de financement et informe de la délibération 2016 093 prise par la CC Centre Argonne :

Dépenses	Dépenses	Financeurs	Recettes	%
Etude et MOE	8 071,00 €		20.000 40.0	
Travaux de préparation	2 800,00 €	DETR 2017	38 908,40 € (40 % des dépenses éligibles)	26,31%
Terrassement généraux	18 762,62 €			
Voirie	101 100,00 €	FSIL 2017	38 908,40 € (40 % des dépenses éligibles)	26,31%
Assainissement	2 750,00 €	Total fonds publics	77 816,80 €	52,62%
Terrassements généraux	3 931,25 €			

éclairage	10 450,00 €	Autofinancement	70 048,07 € 47,38%
Total dépenses éligibles	97 271,00 €		
TOTAL HT	147 864,87 €	Total HT	147 864,87 € 100,00%

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le plan de financement et les demandes auprès des financeurs dans les conditions précitées,
- Donne tout pouvoir au Président pour entreprendre toute démarche administrative et technique et signer tout document nécessaire à l'application de la décision précitée.
- Prend une délibération conforme

## 2017-069 - LANCEMENT ETUDE REDEVANCE INCITATIVE

Monsieur le Président informe de l'engagement pris par les deux anciens EPCI de passer en Redevance Incitative d'ici 2019 : CCCA n°2014-064 et la CCMV.

Il ajoute qu'il conviendrait de lancer rapidement une étude pour la mise en œuvre de ce dispositif et qu'une enveloppe d'environ 18000 € TTC serait à prévoir pour d'une part

- UNE ETUDE (12 960 € TTC)
  - Analyse du contexte
  - Présentation des scénarii possibles
  - o Mise en œuvre du dispositif
- UNE Option : AMO (5 040 € TTC)
  - Assistance publication
  - Assistance consultation
  - Assistance analyse des offres
- Lancement de la consultation auprès de 3 bureaux d'étude
- Aides possibles : ADEME 70% + solliciter la DETR pour 10%
- Il ajoute qu'il serait possible d'intégrer une autre mission : étude optimisation déchèterie Clermont en Argonne

Il précise qu'il conviendrait de solliciter les financeurs dans les conditions suivantes:

DEPENSES (€ HT)		RECETTES (€ HT)		
Etude tarification incitative	10 800,00 €	ADEME	16 800,00 €	70%
Option AMO	4 200,00 €	DETR	2 400,00 €	10%
Etude optimisation déchèterie	9 000,00 €	AUTOFINANCEMEN T	4 800,00 €	20%
TOTAL dépenses	24 000,00 €	TOTAL recettes	24 000,00€	100 %

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le plan de financement et les demandes auprès des financeurs dans les conditions précitées,
- Donne tout pouvoir au Président pour entreprendre toute démarche administrative et technique et signer tout document nécessaire à l'application de la décision précitée.
- Prend une délibération conforme

## 2017-070 - SIGNATURE CONTRAT POUR L'ACTION ET LA PERFORMANCE ADELPHE ANNEE 2017

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-2175 du 05/10/2016 portant création de la CC Argonne-Meuse par la fusion au 1er janvier 2017 de la CC DU CENTRE ARGONNE et la CC MONTFAUCON VARENNES,

Le président informe le conseil communautaire de la nécessité de procéder à la signature d'un nouveau Contrat pour l'Action et la Performance dit « de fusion » pour entériner ces changements.

- Les précédents contrats avec l'éco-organisme arrivaient à échéance le 31.12.2016. Un contrat devrait être signé pour l'année dite « de transition » 2017 dans le cadre de la prolongation de l'Agrément actuel.
  - o Anciens codes: CCCA CL055053 CCMV CL055046
  - Nv code : CCAM CL055083
- Les contrats de reprise de matériaux option filière avaient la même échéance et sont liés au contrat ADELPHE. Il
  conviendrait de signer de nouveaux contrat ou avenant avec les repreneurs pour couvrir l'année 2017 :
  - ACIER: ArcelorMittal
     VALORPLAST: Plastique
     REGEAL AFFIMET: Aluminium
     REVIPAC: Papier-carton
     O.I MANUFACTURING: Verre

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Opte pour la signature d'un contrat barème E,
- Autorise le Président à signer le Contrat pour l'Action et la Performance (CAP) avec ADELPHE, pour une durée d'un an soit jusqu'au 31/12/2017,
- Autorise le Président à signer les contrats / avenants couvrant l'année 2017 avec les repreneurs cités.
- Donne tout pouvoir au Président pour entreprendre toute démarche administrative et technique et signer tout document nécessaire à l'application de la décision précitée.
- Prend une délibération conforme

## 2017-071 - SIGNATURE AVENANT ECOFOLIO

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-2175 du 05/10/2016 portant création de la CC Argonne-Meuse issue de la fusion au 1er janvier 2017 de la CC DU CENTRE ARGONNE et la CC MONTFAUCON VARENNES,

Le président informe le conseil communautaire de la nécessité de procéder à la prolongation pour 2017 par voie d'avenant de la convention d'adhésion relative à la collecte et au traitement des déchets papiers

Ecofolio propose une convention d'adhésion organisant le versement des soutiens financiers (au recyclage, à la valorisation hors recyclage et à l'élimination) sans modifier ni l'organisation logistique mise en place, ni le geste de tri de l'habitant.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer électroniquement l'avenant à la convention d'adhésion relative à la collecte et à l'élimination des déchets de papiers graphiques visés par le dispositif légal avec Ecofolio.
- Donne tout pouvoir au Président pour entreprendre toute démarche administrative et technique et signer tout document nécessaire à l'application de la décision précitée.
- Prend une délibération conforme

## 2017-072 - SIGNATURE CONVENTION OCAD3E

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-2175 du 05/10/2016 portant création de la CC Argonne-Meuse par la fusion au 1er janvier 2017 de la CC DU CENTRE ARGONNE et la CC MONTFAUCON VARENNES,

Le président informe le conseil communautaire de la nécessité de procéder à la signature d'une nouvelle convention et ajoute que la précédente convention période 2014-2019.

 La convention a pour objet de régir les conditions techniques et financières entre OCAD3E et la collectivité territoriale qui développe un programme de collecte sélective de D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques des ménages)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer la convention d'adhésion entre OCAD3E et la collectivité territoriale,
- Donne tout pouvoir au Président pour entreprendre toute démarche administrative et technique et signer tout document nécessaire à l'application de la décision précitée.
- Prend une délibération conforme

#### **COMMISSION COHESION SOCIALE**

La commission cohésion sociale s'est réunie le 28 Mars 2017.

## 2017-073 - VERSEMENT SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Président fait part au conseil communautaire de la proposition d'attribution de subventions à diverses associations.

Il précise que le versement serait effectué sous réserve de la signature d'une convention et/ou de la production des pièces justificatives demandées à chacune des associations et ajoute que les bénéficiaires devront faire figurer le nom de la communauté

de communes sur leurs supports de communication :

Fonctions	Catégorie : enfants	Objet de la demande	Propositions de subventions pour 2017
30	Argonnessence	Fonctionnement	15 915,00 €
		gym enfants	750,00 €
40	FED AMIS ECOLES PUBLIQUES (FAEC)	Fonctionnement	3 000,00 €
40	Ecole des Jeunes Sapeurs Pompiers	Fonctionnement	667,00 €
40	Sporting Club de Les islettes	Fonctionnement	500,00 €
30	Projet chant choral INECC école	Projet	2 200,00 €
40 FC Varennes foot	FC Varennes foot	fonctionnement	1 200,00 €
40	re varennes 100t	équipement	450,00 €
	SOUS-TOTAL 1		24 682,00 €
Fonctions	Catégorie : personnes âgées	Objet de la demande	Propositions de subventions pour 2017
60	ILCG centre argonne	Prise en charge des loyers PAQS 100 €/mois	1 200,00 €
60	ILCG de Varennes en Argonne	fonctionnement	1 653,00 €
60	ILCG du Pays de Montfaucon	Fonctionnement	4 320,83 €
	SOUS-TOTAL 2		7 173,83 €

Fonctions	Catégorie : divers	Objet de la demande	Propositions de subventions pour 2017
	ABICL (Bibliothèque de	Fonctionnement	260,00 €
30	Clermont)	expo sur les ours	240,00 €
	LA BIBLIOTHEQUE	Fonctionnement	260,00 €
30	Municipale Aubréville	informatisation	240,00 €
	Bibliothèque Val de	Fonctionnement	260,00 €
30	Biesme	informatisation	240,00 €
	Lire en L'Aire biblio	fonctionnement	260,00 €
30	varennes	informatisation	240,00 €
	Bars Bars (Association	Festival 2017	250,00 €
30	Pays d'Argonne)	projet Argonne 1792	500,00 €
30	Fête musicale de la Forêt - Futeau	projet	2 500,00 €
30	Gesnes dans la Grande Guerre	projet	500,00 €
30	AMP - passeurs de mémoire	actions 2017	7 500,00 €
30	Circuit zone de mémoire - 12 communes	actions 2017	300,00 €
	SOUS – TOTAL 3		13 550,00 €

Fonctions	Catégorie : autres	Objet de la demande	Propositions de subventions pour 2017
60	CDIFF 55 (centre d'information sur les droits des femmes et de la famille)	Fonctionnement (0.25€/hab) 4487 habs	1 121,75 €
60	MISSION LOCALE NORD Meusien	Fonctionnement (1€/hab) 4487 habs	4 487,00 €
		Fonctionnement (2.50€/hab) base 7531habs	18 827,50 €
	OFFICE DU TOURISME Pays d'Argonne	support de communication	1 291,00 €
	r ays u Aigoille	geocaching	900,00 €
95		journée des associations	2 000,00 €
	SOUS – TOTAL 4		28 627,25 €

Fonction	ns Catégorie : scolaire	Objet de la demande	Propositions de subventions pour 2017
21311	Ecole élémentaire CLERMONT	COOP VOYAGE	1 440,00
21312	Ecole maternelle CLERMONT	COOP VOYAGE	600,00
2132	RPI AUBREVILLE	COOP VOYAGE	220,00
2133	RPI VALLEE BIESME	COOP VOYAGE	940,00
2134	RPI CONSENVOYE	COOP VOYAGE	620,00
2135	RPI MONTFAUCON	COOP VOYAGE	440,00
2136	RPI VARENNES	COOP VOYAGE	920,00
	SOUS – TOTAL 5		5 180,00

Les élus membres des conseils d'administration des associations ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (38 pour- 7 non votants- 1 abstention),

- Décide de valider le versement des subventions dans les conditions ci-dessus mentionnées,
- D'autoriser le président à signer tout document en lien avec ce dossier
- Prend une délibération conforme

Mme la Vice-présidente en charge de la cohésion sociale explique que le budget dédié aux associations pour 2017, est l'addition des deux budgets 2016 des ex codecom soit 80 949 €. Sur l'ex CCCA sont également pris en compte les avantages en nature pour 2016, pour un montant de 80 000 €.

Les priorités ont été mises sur les enfants de 0 à 16 ans, ainsi que les personnes âgées. Si une association présente un budget bénéficiaire, aucune subvention n'est octroyée.

Mme la Vice-présidente en charge de la cohésion sociale indique qu'une rencontre aura lieu avec les trois ILCG du territoire, afin de faire un bilan à la moitié de l'année.

M. Lamorlette demande si le club de handball a fait une demande. Mme la Vice-Présidente répond qu'à ce jour aucun dossier n'a été transmis aux services de la CCAM.

M. Dormois, maire de Consenvoye et vice-président en charge du scolaire indique qu'il est dommage que les jeunes sapeurs-pompiers de Consenvoye n'ait pas fait de demande.

Plusieurs autres informations ont été transmises : il y a une maison d'assistante maternelle à Nantillois qui accueille des enfants de l'ex CCMV. Un projet de MAM est en cours à Romagne.

M. Beausoleil, maire de Montfaucon demande si le Dojo de Montfaucon a fait une demande. Mme la Vice-Présidente indique que non. Effectivement les demandes sont à réitérées chaque année.

## 2017-053 - VALIDATION PROJET D'ETABLISSEMENT ET REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE MICROCRECHES

Monsieur le président informe que :

- Suite à la fusion, la CAF nous sollicite pour l'obtention d'un nouvel agrément pour chacune des 2 micro-crèches au nom du nouvel EPCI, la CC Argonne-Meuse
- la demande d'avis a été envoyée à la PMI le 04/04/2017
- le projet d'établissement transmis pour avis à la PMI avec les modifications suivantes :
  - Gestionnaire de la structure
  - Périodes de fermeture 2017
  - o Le médecin
  - L'équipe encadrante.

Après délibération, le bureau communautaire pourrait :

- · valider le projet d'établissement présenté,
- autoriser le président à accomplir toutes formalités en vue de l'exécution de la présente délibération

## 2017-074 - VEHICULE COHESION SOCIALE PLAN DE FINANCEMENT FSIL

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté de création de la Communauté de Communes Argonne-Meuse et la compétence en matière de cohésion sociale, Monsieur le président informe le conseil communautaire du projet d'acquisition d'un véhicule adapté dans les conditions suivantes,

DEPENSES	(€ HT)	RECETTES (€ HT)		
Véhicule	34 458,33 €	DETR 2016	31 541,00 €	60%
Equipement	18 110,00 €	Arrêté du 15.09.2016		
		FSIL 2017	10 513,67 €	20%
		AUTOFINANCEMENT	10 513,67 €	20%
TOTAL dépenses	52 568,33 €	TOTAL recettes	52 568,33 €	100%
20%	10 513,67 €			
Soit TTC	63 082,00 €			

CONSIDERANT le plan de financement présenté pour être joint aux dossiers de demande de subvention à déposer auprès des services de l'Etat,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'opération d'acquisition du véhicule dans les conditions susmentionnées,

- DIT qu'un dossier sera déposé pour demander à l'Etat qu'il participe au projet dans les conditions susmentionnées,
- APPROUVE le plan de financement présenté ci-dessus pour être joint au dossier de demande de subvention à déposer auprès des services de l'Etat,
- AUTORISE le Président à signer tout document à caractère technique, administratif ou financier en lien avec ce dossier,
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,
- DONNE pouvoir au Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.
- Prend une délibération conforme

## 2017-075 - CYBERBABSE EQUIPEMENT INFORMATIQUE PLAN DE FINANCEMENT FSIL

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté de création de la Communauté de Communes Argonne-Meuse et la compétence en matière de cohésion sociale,

Monsieur le président informe le conseil communautaire du projet de renouvellement des équipements de la Cyberbase dans les conditions suivantes.

Dépenses (€ HT)		Re	cettes (€ HT)	
9 Ordinateurs portables	4 679,55 €	FSIL 2017	5 422,36 €	80%
1 Ordinateur fixe	539,95€			
1 câble DVI	9,95 €			
1 Imprimante couleur A4	309,95€			
10 Licences Office	649,50€			
2 Tablette	589,05€	Autofinancement	1 355,59 €	20%
Total HT	6 777,95 €			

TVA 20%	1 361,99 €	Total recettes	6 777,95 €	100%
Total TTC	8 139,94 €			

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'opération de renouvellement du matériel dans les conditions susmentionnées,
- DIT qu'un dossier sera déposé pour demander à l'Etat qu'il participe au projet dans les conditions susmentionnées,
- APPROUVE le plan de financement présenté ci-dessus pour être joint au dossier de demande de subvention à déposer auprès des services de l'Etat,
- AUTORISE le Président à signer tout document à caractère technique, administratif ou financier en lien avec ce dossier,
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,
- DONNE pouvoir au Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.
- Prend une délibération conforme

## 2017-076 - PRISE EN CHARGE INFORMATISATION BIBLIOTHEQUE DE VARENNES

Monsieur le Président fait part au conseil communautaire de la demande de la bibliothèque de Varennes en Argonne (Lire en l'Aire) d'une prise en charge du coût de l'abonnement annuel d'informatisation (demande de la Bibliothèque Départementale de Meuse)

Il conviendrait de signer une convention avec la bibliothèque de Varennes et la bibliothèque départementale 55 pour un coût annuel de 240 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer la convention,
- Donne tout pouvoir au Président pour entreprendre toute démarche administrative et technique et signer tout document nécessaire à l'application de la décision précitée.
- Prend une délibération conforme.

## **Questions diverses**

Point sur les pouvoirs de police : Au moins une commune a délibéré pour s'opposer au transfert des différents pouvoirs de police du maire.

Point sur la compétence urbanisme : 12 conseils municipaux représentant 3 968 habitants ont délibéré afin de s'opposer au transfert de la compétence urbanisme à la CCAM.

Un dernier point abordé est la possible fermeture du collège de Varennes :

- Un plan collège est en place et M. Lamorlette indique qu'une réunion aura lieu au département le 23 Mai prochain.

Les élus s'accordent sur le fait de défendre le collège, d'autant plus que les effectifs sont en augmentation.

A l'ordre du jour du prochain conseil communautaire, une motion contre la fermeture sera inscrite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.